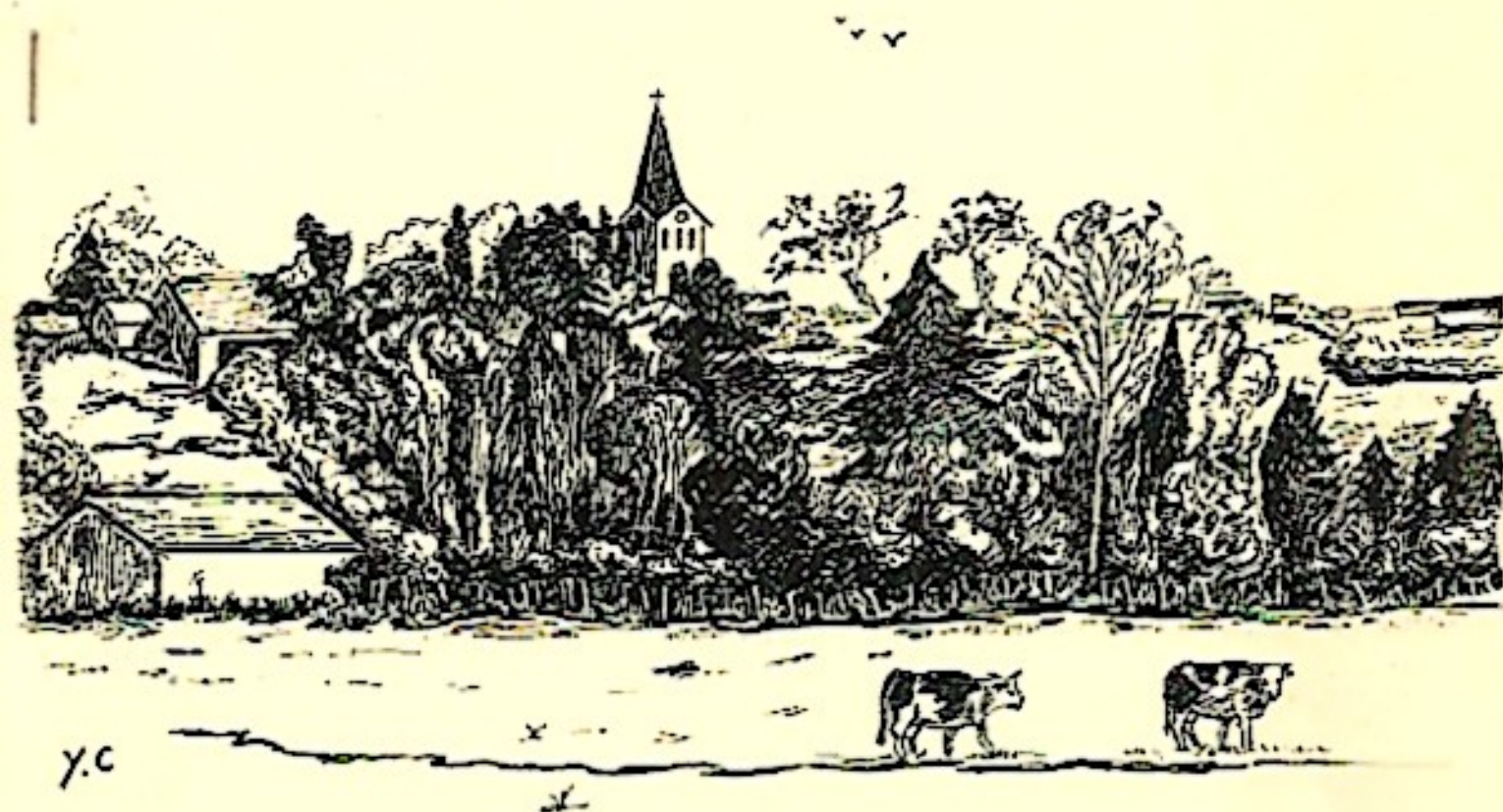
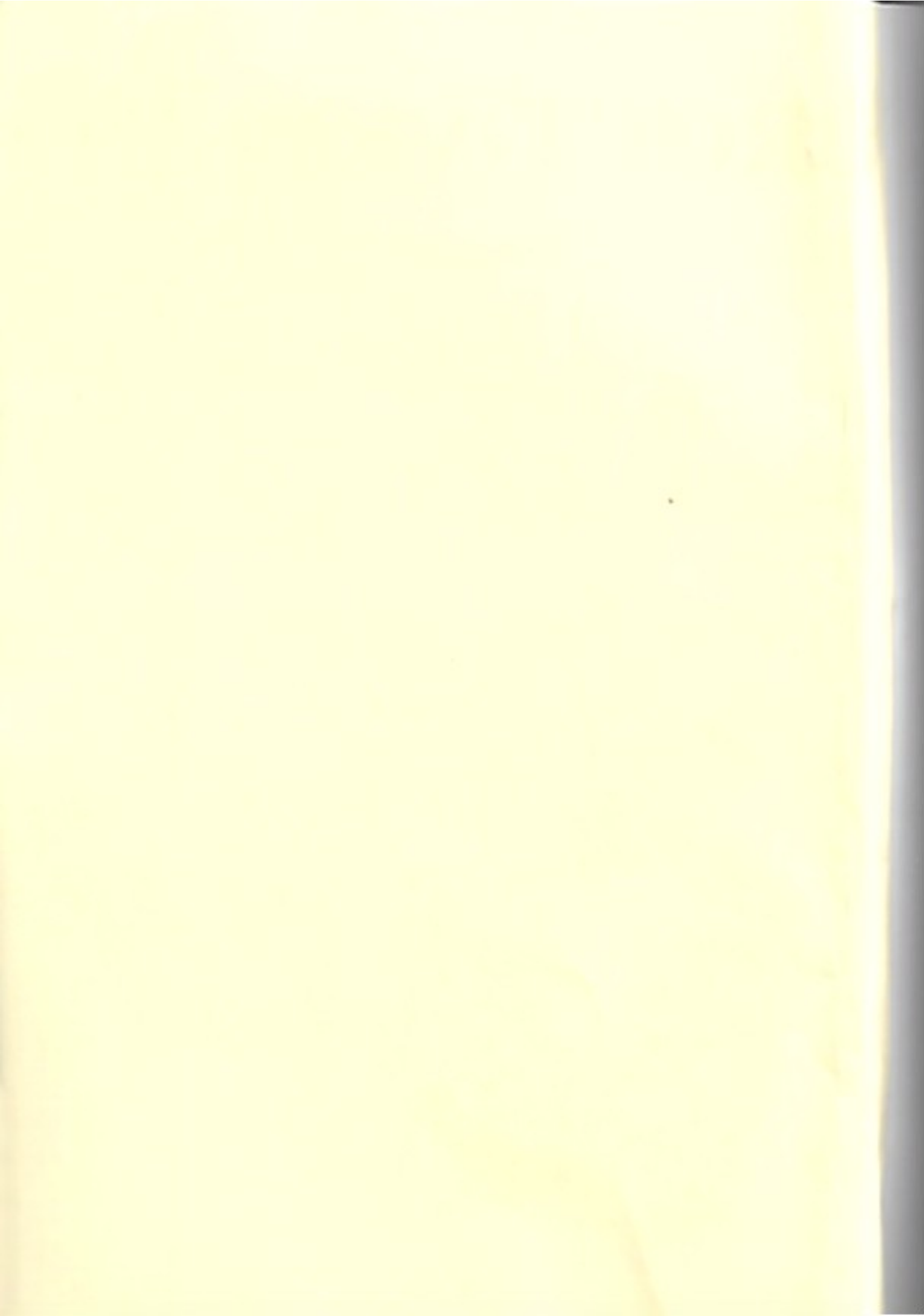


BROUT-VERNET

1987



INFORMATIONS COMMUNALES



ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES :

Depuis la parution du dernier bulletin quatre naissances ont été enregistrées :

- 22 Décembre 86 : Estelle Marie ARAUJO
- 25 Février : Bénédicte Marie ARNAL
- 14 Avril : Elodie NAJEAN
- 26 Octobre : Emilien Louis BACH

MARIAGES :

5 mariages en cours d'année

- 27 Juin : Christian Yves MONDUC et Bernadette Agnès ROUX
- 1er Août : Patrick SEIDLER et Martine PONCET
- 29 Août : Didier THOLANCE et Marie-Marthe PORTIER
- 29 Août : Bernard François Charles Marie DEVOUCOUX du BUISSON et Catherine BOUREZ
- 5 Décembre : Eric AVIGNON et Hugnette FRILY

DECES : Depuis la parution du dernier bulletin seize décès ont à déplorer :

- 25 Décembre 86 : Gilbert BOUDET à VICHY
- 15 Janvier : Yves Pierre LE BOUYONNEC à BROUT-VERNET
- 18 Janvier : Madeleine BASSAT veuve DUPRE à BROUT-VERNET
- 19 Février : Suzanne Marguerite LEFORT épouse PERRET à CLERMONT-Fd
- 5 Mars : Marius COSSON à VICHY
- 18 Mars : Rémy GENEPIERRE à BROUT-VERNET
- 5 Avril : Emma MARTIN Veuve LOHIER à ENVAL
- 25 Avril : Jacques Marie Maurice Albert BURELLE à VICHY
- 30 Mai : Gilbert CLAIR à BROUT-VERNET
- 30 Juin : Augustine MARTINY Veuve CHANNET à BROUT-VERNET
- 28 Juin : Charles CARTE à VICHY
- 16 Juillet : Marguerite BEAUJON Veuve BEAULIEU à St REMY en ROLLAT
- 5 Septembre : Jear. DUPOUYET à VICHY
- 11 Octobre : Moïse PERRAULT à BROUT-VERNET
- 28 Octobre : Pierre DUDIN à BROUT-VERNET
- 24 Octobre : Jean VIOZELANGE à CUSSET
- 02 Décembre : Anna MARIDET Veuve JOUAT à MONTOLDES

LE MOT DU MAIRE

-0-0-0-

La commission municipale d'information a souhaité modifier la présentation du bulletin en faisant appel à un artiste local pour en illustrer la couverture. Madame CARTE a bien voulu, grâce à son talent artistique, nous donner une vue originale de BROUT-VEANET. Je tiens au nom de la commission à lui adresser des remerciements particulièrement sincères.

* * *

Il importe de faire le point sur deux programmes d'investissement particulièrement lourds qui ne seront pas repris dans le cours de ce bulletin : l'aménagement du terrain de sport et l'implantation d'une zone artisanale.

La construction de l'aire de jeu, la pose de la main courante et l'allée piétonnière sont achevées. Ces travaux d'un montant de 420 053 Francs F.T. ont été confiés à l'entreprise TREYVE qui, lors de l'appel d'offre s'est avérée la moins disante tout en présentant des qualités de sérieux indiscutables.

L'arrosage du terrain, suivant un système automatique, a été un instant évoqué mais, devant le coût élevé (30 000 Fra) le Conseil a retenu un système classique avec un enrouleur IRRIFRANCE pour une dépense diminuée de plus de moitié.

Enfin les différentes phases : eau, électricité, et assainissement sont en place.

L'ensemble de ces travaux évalués à 573 403 Francs hors T.V.A. a pu être réalisé grâce à la participation de la Région dans le cadre du programme Bourg-Centre (316 189 Fra) et d'une aide du Conseil Général (50 000 Fra) ainsi que de la vente de lots du lotissement.

La seconde tranche comprenant la construction de vestiaires et sanitaires est à l'étude pour être réalisée en 1988.

Un tel investissement, onéreux certes, s'avèrerait cependant nécessaire en raison de l'activité du B.V.S. qui anime 7 équipes grâce au dynamisme de ses dirigeants. Un seul terrain pour l'entraînement et les compétitions s'avèrerait en effet insuffisant.

L'implantation de la zone artisanale a subi un retard très important du fait des difficultés rencontrées pour résoudre l'accès à la RN 9, cette question ayant été résolue la demande de permis de lotir a été déposée en septembre 1987. Lors de l'étude de cette demande les services de l'E.D.F. ont imposé de nouvelles exigences qui ont nécessité une modification du plan de mise de la zone. Lors de la réunion préparatoire, tenue en 1985 avec tous les services, ces exigences n'avaient pas été formulées.

Quoi qu'il en soit il peut être espéré que le permis de lotir sera délivré avant la fin de l'année et que le devis estimatif détaillé permettra de déterminer rapidement la prix de vente du terrain.

La nouvelle année approche que ce soit donc pour moi l'occasion de vous adresser, au nom du Conseil Municipal, nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année souhaitant que 1988 vous conserve la santé et procure à chacun les ressources nécessaires à une vie correcte.

NOUVELLES DE CAROLE

-0-0-0-

Après l'agitation de la campagne de solidarité qui a permis de recevoir une somme considérable : 3 500 000 Francs, après le dépaycement du voyage aux U.S.A., après l'émotion et l'inquiétude bien naturelle d'une intervention chirurgicale grave, heureusement tempérée par un accueil particulièrement chaleureux à MEMPHIS, Carole a repris sa vie normale au foyer de ses parents. Il fallut attendre plusieurs mois pour constater un léger mieux. Dans l'été elle commençait à apercevoir des ombres. Cette amélioration a continué très lentement, trop lentement bien sur, mais Carole et ses parents savent être patients. Actuellement des progrès se font plus précis, Carole commence à distinguer les formes tout en percevant mieux les ombres, en distinguant le clair du foncé. La lumière lui fait mal aux yeux. Le chirurgien français qui la suit considère que ce développement est normal.

Les dons recueillis dépassant très largement le coût de l'opération et du déplacement aux U.S.A., l'Association "Soutien Opération Carole" a décidé de faire une provision pour Carole et de faire profiter de l'excédent à de jeunes enfants atteints d'une infirmité après enquête faisant apparaître le bien fondé de l'aide. En particulier un don de 150 000 Francs a été fait lors de l'opération TELETHON.

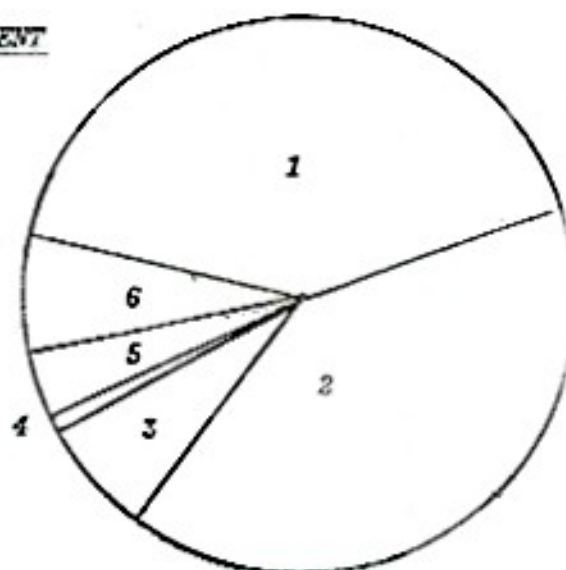
LES FINANCES COMMUNALES



SECTION DE FONCTIONNEMENT

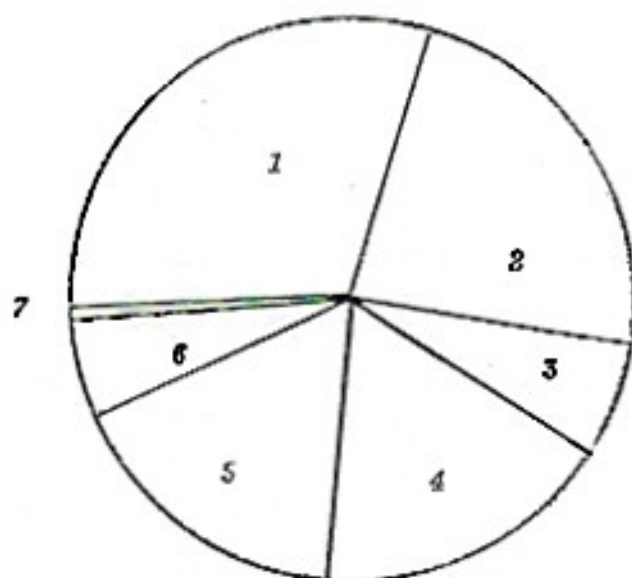
d'où viennent les RECETTES ?

	<u>MONTANT</u>
1 - Dotations versées par l'Etat	798 043
2 - Contributions directes	822 223
3 - Ressources propres	125 454
4 - Impôts indirects	23 928
5 - Recouvrements divers	61 127
6 - Excédent années antérieures	134 759
	1 985 534



à quoi servent-elles ?

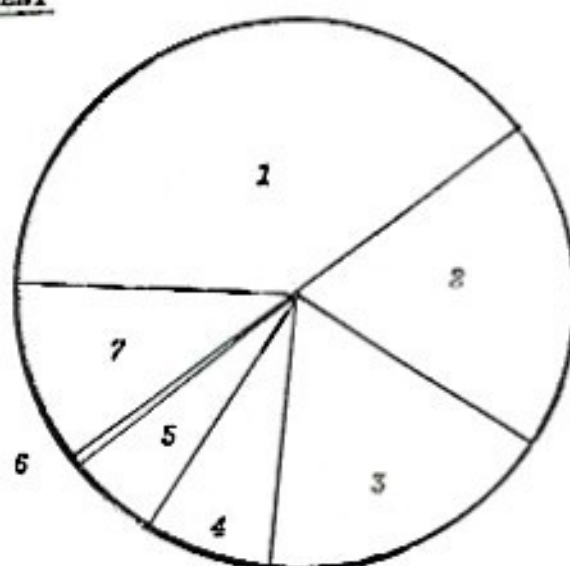
1 - Personnel	600 000
2 - Participations hors Commune	443 443
3 - Allocations, Subven- tions, Gestion	128 315
4 - Travaux, entretien services	339 440
5 - Prélèvement pour investissements	320 041
6 - Intérêts des emprunts	147 295
7 - Impôts & Taxes	7 000
	1 985 534



SECTION D'INVESTISSEMENT

Quelles en sont les RECETTES ?

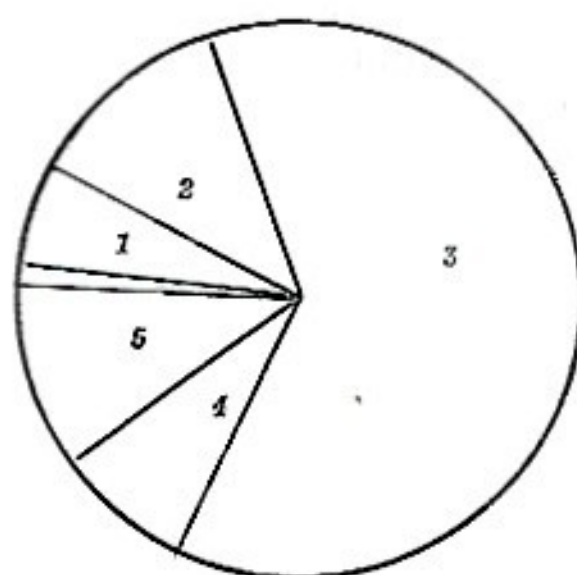
1 - Subventions du Conseil Général	713 503
2 - Emprunts	345 000
3 - Autofinancement	320 041
4 - Excédent années antérieures	141 484
5 - Remboursement T.V.A.	100 780
6 - D. G. E. de l'Etat	16 090
7 - Aliénation de terrains	190 000
	1 826 898



Quelles réalisations permettent-elles ?

<u>1- Travaux bâtiments</u>		
- salle polyvalente	25 930	
- Garage Pompiers	76 350	107 311
- Salle audiovis.	5 031	
<u>2 - Travaux de voirie</u>		
- Chemins commun.	198 263	
- " rural	18 028	216 291
<u>3 - Autres travaux</u>		
- Station épuration (achèvement)	46 043	
- Assainissement	382 000	1 148 043
- Terrain sport	720 000	
<u>4 - Acquisitions</u>		
- Terrains	110 000	145 942
- Matériel	35 942	
<u>5 - Remboursement emprunts</u>		
		199 979
<u>6 - Participations</u>		
- Frais investissement collèges		9 338

1 826 898



SUBVENTIONS

Centre Social Rural	: 2 400 Frs	U.A.C.P.L.	: 400 Frs
Association Sportive Scolaire	: 1 654 Frs	Club du 3ème âge	: 400 Frs
Broût-Vernet Sportif	: 1 700 Frs	C.A.T.M.	: 250 Frs
Association Donneurs de sang	: 300 Frs	Amicale Laïque	: 400 Frs
Boule Amicale	: 400 Frs	Amicale Laïque	: 600 Frs
Société de Musique	: 900 Frs	(arbre de Noël)	
Société de Chasse	: 300 Frs	Centre Communal	
Comité des Fêtes	: 400 Frs	d'Action Sociale	: 1 000 Frs
Mutilés du Travail	: 150 Frs	Tennis-Club	: 300 Frs
Soutien Opération Carole	: 10 000 Frs	Club Informatique	: 400 Frs

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux suivants ont été réalisés au cours de l'année :

- revêtement du chemin du Pain Bénit
- revêtement du chemin entourant le parc de Lafont
- création d'un fossé à l'entrée du hameau de l'Anglard. Ce travail a pu être fait en raison de l'emploi de la terre du talus pour l'aménagement de l'aire de jeu du terrain de sport. Ce transport de terre a été financé par les crédits de ce terrain.
- curage du fossé du chemin de Bourmat à La Font du Thé
- divers curages de portions de fossés.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 198.263 Frs, une participation du Conseil Général de 46.805 Frs a été accordée.

Le programme d'assainissement a permis de réaliser le raccordement du centre d'exploitation du Syndicat de Voirie au réseau d'assainissement général du bourg. Le revêtement du chemin prévu en fin d'automne n'a pu être réalisé en raison des conditions atmosphériques et est reporté au printemps. Les travaux faits ont coûté 99.499 Frs, bénéficiant d'aides du Conseil Général et de l'Agence de Bassin Loire Bretagne.

L'ensemble de ces travaux a été confié au Syndicat Intercommunal de Voirie.

Comme chaque année, les agents communaux ont taillé les haies et broyé les accotements au printemps et en été.

TRAVAUX AUX BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux réalisés en 1987 -

Salle polyvalente :

- remplacement des dalles au plafond
- peinture du sol de l'entrée et du bar
- inscription frontale

Coût : 21 865,45 Francs

Aide du Conseil Général : 1 941 Francs

Garage Sapeurs Pompiers :

- Maçonnerie
- Couverture
- Fourniture de matériaux

Coût : 49 438,91 Francs (à ce jour) Aide du Conseil Général : 16 090 Francs

Les travaux intérieurs seront réalisés par les Sapeurs-Pompiers (sol et enduits) les matériaux étant fournis par la Commune.

PROJETS 1988 -

Cantine scolaire : Agrandissement pour la création d'une réserve.

CLUB DU 3ème AGE

ooo

L'Assemblée Générale du 3 décembre s'est déroulée dans une bonne ambiance, avec une nombreuse assistance. Les trois administrateurs sortants ayant été réélus à l'unanimité, le Conseil d'Administration ne subit aucune modification.

Les activités du Club pendant l'exercice en cours ont été les suivantes :

- 18 décembre 1986 : Bûche de Noël
- 07 janvier 1987 : Galette des Rois
- 26 avril 1987 : Repas du Club
- 30 mai au 7 juin : Voyage de 9 jours en Corse
- 26 juin 1987 : Voyage à Oradour et Limoges
- 22 juillet 1987 : Soirée folklorique à Gannat
- 23 septembre 1987 : Voyage à Apravont, Nevers et Magny-Cours
- 19 novembre 1987 : Projection de diapositives sur le voyage en Corse, par le Docteur VACHON.

Les réunions bi-mensuelles se sont déroulées avec une assistance sympathique mais que nous souhaiterions plus nombreuse. Réduites à une réunion par mois en juillet, août et septembre, elles ont repris leur cycle normal depuis le 1er octobre.

1987 a été une année très douloureuse pour notre Club qui a vu, avec une immense peine, disparaître sept de ses membres. Aussi, c'est avec une réelle satisfaction que nous verrions les nouveaux retraités ou pré-retraités venir se joindre à nous, afin que notre société qui veut garder sa vitalité, en possède les éléments nécessaires. Ils pourront constater que l'ambiance y est excellente et qu'il y règne une franche camaraderie. Le meilleur accueil leur est assuré.



Centre Social

Comme chaque année, l'Association du Centre Social a participé à la vie locale en offrant des animations intéressant les diverses générations.

Le Club d'enfants organisé pendant Les vacances de Pâques et le week-end de juillet a intéressé 29 enfants de 4 à 12 ans.

Les séances de gymnastique volontaire qui se déroulent chaque lundi après-midi ont été suivies par 11 personnes.

Le goûter réservé aux personnes âgées de plus de 70 ans a réuni dans la Salle Pierre AUDEMARD d'ALANÇON, 64 habitants de Broût auxquels s'étaient joints ceux de Saint-Didier-la-Forêt et Bayet.

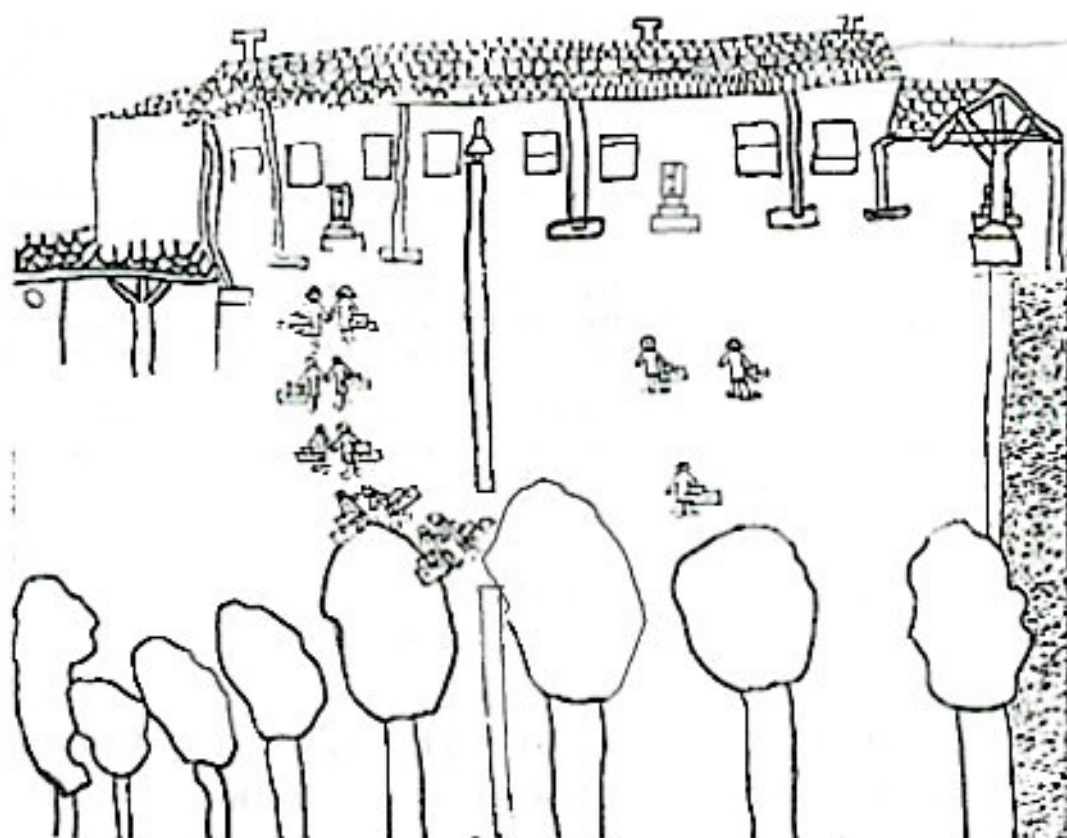
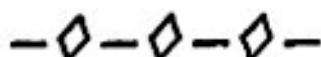
La sortie de la journée a emmené le 20 mai, 9 personnes à la découverte du château de Chevigny et des bords de Loire.

Du 14 au 17 octobre, a eu lieu le voyage annuel au V.V.F. de la Grande Motte. Malgré un temps peu clément, 15 personnes ont visité Montpellier, Sète et Aigues Mortes, tandis que l'excursion de la journée était réservée à la découverte des Baux de Provence, et de l'Abbaye de Frigolet.

Dans le cadre du maintien à domicile, 11 malades ont bénéficié du service des soins à domicile et 15 personnes ont eu les services d'une aide ménagère.

L'Association du Centre Social qui regroupe 27 communes réparties autour de Broût-Vernet et de Chantelle est gérée par un Conseil d'Administration de 59 membres dont 1 membre de droit par commune : le maire ou un conseiller municipal et de membres élus choisis parmi les habitants sensibilisés aux problèmes sociaux. La commune est représentée par le Maire, membre de droit, élu Président de l'Association à la suite du décès de Pierre AUDEMARD d'ALANÇON. Les membres élus sont Madame B. BURLLOT et Monsieur DENIS qui a accepté la tâche de charge de trésorier.

NOTRE ECOLE



Suite à une fermeture, notre école ne comprend plus que quatre classes réparties ainsi :

Classe Maternelle (Mme BOURDON)

Aide maternelle : Mme CAJLLE

section des petits : 4)
" moyens : 8 (27 élèves
" grands : 15)

C.E. 1 - C.E. 2 (Mlle BLANC)

Cours élémentaire 1 : 5)
" " 2 : 15 (20 élèves

TOTAL : 88 élèves et 64 familles

Direction : M. & Mme BOURDON

PISCINE :

1 séance par semaine de septembre à février, classe de Mlle BLANC

1 séance par quinzaine de février à mai, classe de Mlle BLANC

1 séance par semaine de février à mai, classe de Mme SERGÈRE

C.P. - C.E. 1 (Mme SERGÈRE)

Cours préparatoire : 12)
" élémentaire : 5 (17 élèves

C.M. 1 - C.M. 2 (M. BOURDON)

Cours moyen 1 : 13)
" " 2 : 12 (25 élèves

CANTINE : 72 inscrites

Prix 8,50 Frs

Cantinière : Mme DUCHENET

Aide : Mme MEYNIAL

BIBLIOTHÈQUE

000

La bibliothèque fonctionne régulièrement depuis de nombreuses années et présente un choix important de romans.

Elle a connu un nouvel essor depuis la création de la Bibliothèque Centrale de Prêt qui y dépose environ 400 livres renouvelés chaque trimestre et prêtés gratuitement. Cela donne accès à un choix considérable d'ouvrages dans tous les domaines, depuis les bandes dessinées et les romans pour enfants et adultes, jusqu'à des ouvrages d'art en passant par tous les documentaires traitant de sports, voyages, techniques, histoire, cuisine, jardinage, bricolage, etc ...

Depuis janvier 1984, date du premier dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt, nous avons enregistré plus de 5 000 prêts de livres, ce qui montre bien l'intérêt que suscite la diversité des ouvrages proposés.

Nous pouvons d'autre part bénéficier des expositions itinérantes qui sont organisées pour la promotion du livre et de la lecture et qui regroupent des ouvrages se rapportant à un thème donné.

Heures d'ouverture de la Bibliothèque :

- jeudi : de 10 h. à 11 h.*
- samedi : de 13 h 30 à 15 h.*

CLUB D'INFORMATIQUE

Le Club d'Informatique a repris ses activités depuis le mois d'octobre.

Les néophytes qui nous ont rejoint s'initient à l'informatique, les membres plus chevronnés s'intéressent à la programmation des fichiers, ou s'entraînent au traitement de texte.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal nous accordent un branchement sur le Minitel, nous les en remerciant, car cela nous donne accès à la Télématic, vaste domaine que nous allons aborder.

Trois groupes se sont formés, ils fonctionnent de 18 h à 20 h le lundi, le jeudi, le vendredi.

Le Bureau se compose de :

- Présidente : Mme REBOISSON Monique*
- Vice-Président : M. BOURDON Serge*
- Trésorière : Mme BAUDET Marie-Josèphe*
- Secrétaire : Mme DESTENBERG Françoise*

La cotisation annuelle est maintenue à 50 F.

L'AMICALE LAIQUE

L'année passée, l'association a proposé plusieurs activités :

- le concours de belote, qui a connu son succès habituel,
- la veillée masquée,
- le rallye, qui nous a conduits au Veurdre,
- des danses folkloriques : le groupe s'est produit à Broût-Vernet et à Saint-Pont,
- le voyage qui a eu lieu fin août, avec 46 participants et dont le but était Toulouse et Andorre. Le projet pour 1988 est Royan, l'île d'Oléron, le Marais Poitevin, ou l'Angleterre et la visite de Londres,
- la cantine scolaire, qui depuis quelques années a connu des améliorations certaines et offre ainsi aux 70 rationnaires un cadre très agréable. Depuis la rentrée, le prix du repas est passé de 7,50 Frs à 8,50 Frs, mais une partie de l'augmentation est compensée par le fait que les parents n'ont plus à fournir de pommes de terre. Grâce à l'informatique, la gestion comptable a été rendue plus aisée et plus pratique, donc plus efficace. Un deuxième congélateur vient d'être acquis et, en prévision de l'agrandissement de la cuisine prévu pour la rentrée 88, un nouvel aménagement pour le rangement de la vaisselle est à l'étude. Calmement, sereinement, Madame et Monsieur BOURDON continuent d'assumer leurs responsabilités, ayant pour seul souci, l'intérêt des enfants et ce, comme nous avons pu le constater, à la satisfaction générale des familles.

L'Amicale reste ouverte à tous les amis de l'Ecole Laïque. Pour y adhérer, il suffit de s'adresser à un des membres du bureau qui se compose ainsi :

- Président d'honneur : Alfred BONNET
- Président : Jacques CHARRET
- Vice-Président : Michel CHAVAILLON
- Trésorier : Serge BOURDON
- Trésorier-adjoint : Lucien BEAUJON
- Secrétaire : Madeleine PRIEUR
- Secrétaires-adjointes : Marie-Claude GAUDON et Arlette DILON

LA BOULE AMICALE

Bien que le concours du 1er mai ait eu un beau succès, grâce aux nombreuses quadrettes des environs, il faut admettre que le jeu de boules dit Lyonnaise, décline de plus en plus à Broût-Vernet (ailleurs aussi). Ce jeu n'intéresse plus les jeunes et, les aînés qui ne jouent plus ou disparaissent ne sont plus remplacés.

J'aimerais que tous les boulistes de l'amicale aient une pensée particulière pour notre ami Noëse PERRAULT qui nous a quitté et qui fut pendant de longues années, l'âme des boules et le père spirituel de nombreux jeunes, car il s'en était occupé longtemps avec compétence et toujours avec son extrême gentillesse.

CLUB DES JEUNES

Le Bureau

Président : FELTIER Jean-Luc

Vice-Président : BURLLOT Emmanuel

Trésorier : VERNISSE Christophe

Trésorier-adjoint : POUZON Damien

Secrétaire : GUEYDAN Florence

Secrétaire-adjoint : GUEYDAN Stéphane

Membres : GENET Nathalie - ANTOINE Dominique - LELAY Fabien

Notre Club s'est efforcé, cette année encore de suivre les directives qu'il s'était fixées.

PRINCIPALES ACTIVITES POUR 1987

- Surprises parties (anniversaires)
- Boum pour "Association Soutien Opération Carole"
- Mini concours casse-croûte entre les jeunes boulistes
- Concours de pétanque du 22 août qui se déroula dans les meilleures conditions et nous permet de voir l'avenir 88 sur de meilleures bases.
- Nous rappelons à tous les jeunes que le local leur reste ouvert toute la semaine.

Les Jeunes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



SOCIETE DE MUSIQUE L'AMICALE

000

Actuellement, la Société de Musique compte une quinzaine de musiciens auxquels il faut ajouter trois petits nouveaux. Il s'agit de Antoine DESTEMBERG, Christophe DILON et Jérôme SCHOSSELER. Si d'autres jeunes étaient intéressés, c'est avec plaisir que nous les accueillerons. Il y a encore beaucoup à faire, car il serait utile pour ces jeunes de prendre des cours de solfège, en particulier pour les tambours. Le Bureau envisage cette possibilité dès le début de l'année.

Au cours de l'année 1988, un thé dansant est prévu ; nous espérons que tous les habitants contribueront à la réussite de cette fête, de telle sorte que la Société vive encore de nombreuses années.

TENNIS-CLUB



Le Tennis-Club compte 53 adhérents.

Ses activités sont les suivantes :

Championnat Départemental d'Eté

Deux équipes masculines étaient engagées. L'équipe I a fini 5ème de sa poule et l'équipe II a fini dernière de sa poule. Devant la raréfaction des joueurs intéressés par ce type de compétition, le Bureau a décidé de ne présenter qu'une seule équipe en 1988.

Ecole de tennis

L'école de tennis a repris depuis le 7 novembre, sous la responsabilité de Laurence CORNIC, éducateur.

Ces cours ont lieu le samedi après midi de 14 à 16 h.

Nous regrettons que 7 enfants seulement soient inscrits, et nous incitons très vivement tous les jeunes de 10 à 18 ans intéressés par ce sport à nous contacter.

Tournoi amical

Le tournoi amical annuel s'est déroulé du 5 au 19 septembre 1987. La coupe fut remportée, chez les dames, par Laurence CORNIC de Broût-Vernet ; chez les messieurs, par M. CHAPUIS de Saint-Pont ; et chez les enfants, par le jeune BOURREL de Saint-Pont.

Le prix des cotisations pour la saison 1987-88 a été décidé lors de l'Assemblée Générale du 28 novembre 1987 :

- Carte annuelle jeune - 18 ans	: 110 Frs	}	sans licence
- Carte annuelle adulte	: 200 Frs		
- Carte couple	: 350 Frs		
- Carte horaire	: 15 Frs l'heure soit 30 Frs le court (2 ou 4 joueurs)		
- Carte mensuelle de vacances			
adulte	: 150 Frs		
jeune	: 80 Frs		
Prix de la licence : Jeune	: 38 Frs		
Adulte	: 76 Frs		

Composition du Bureau

- Président : François CHAINEAUX
- Vice-Président : Michel GOYET
- Secrétaire : Françoise PIACENTINI
- Secrétaire-adjoint : Alain GRAND
- Trésorière : Annie STELLINI
- Trésorier-adjoint : Jean-Louis STELLINI
- Membres : Laurence CORNIC - Françoise DESTENBERG - Bernard PIACENTINI

BROÛT-VERNET SPORTIF

LE B.V.S. fêtera en 1988 le 20^{ème} anniversaire de son existence. En effet, à l'initiative de quelques acharnés, la football reprenait vie dans notre cité après une longue période de sommeil.

Si à l'époque, la Société ne possédait que deux équipes "Séniors", aujourd'hui, jeunes et moins jeunes défendent nos couleurs dans sept championnats différents.

Il est bon de savoir que l'équipe première évolue en première division du District de l'Allier et que la réserve tente d'obtenir sa place en quatrième division.

Les jeunes, chaque saison plus nombreux, sont le réservoir indispensable pour l'avenir du Club et détiennent des résultats encourageants.

On ne peut passer sous silence le travail ingrat et obscur des dirigeants. Tous bénévoles, ils assurent la bonne marche de l'Association et animent les manifestations extra-sportives qui permettent d'équilibrer les finances.

Il convient de remercier tout particulièrement la Municipalité qui va doter le B.V.S. de nouvelles installations sportives. Si seul, l'ancien stade ne pouvait supporter toutes les rencontres du week-end, chacun au Club reconnaît l'effort consenti par la Commune pour que sa jeune population puisse pratiquer dans les meilleures conditions son sport favori.

• • • •

SAPEURS-POMPIERS



Les Sapeurs-Pompiers remercient les habitants de Broût-Vernet de l'accueil qui leur est fait lors de la présentation de leur calendrier. Ils profitent de ce bulletin municipal pour donner un petit compte rendu de leurs activités qui sont en nette progression.

En un an, ils ont effectué 56 interventions qui sont :

13 accidents, 6 assistances à personnes en péril sur la voie publique ou à leur domicile, 7 feux de cheminées, 1 feu de véhicule, 1 incendie d'exploitation avec 8 heures de présence au feu sans compter les heures de nettoyage du matériel, dégagement d'un ensemble routier pris dans la neige, 4 interventions pour dégagement d'arbres sur la chaussée suite à la tempête, 23 neutralisations d'essaims.

Ils remercient la municipalité de la construction d'un second garage qui permettra de garer le camion Dodge ainsi qu'un véhicule léger qui vient d'être acquis par le Corps de Sapeurs-Pompiers grâce à des subventions reçues de Mutuelles ou d'associations à qui ils adressent leurs très chaleureux remerciements : le solde de ce véhicule léger permettra des interventions plus rapides et plus efficaces principalement pour les accidents.

Les Sapeurs-Pompiers assurent les habitants de leur dévouement pour la sécurité de tous dans la possibilité de leurs moyens.

S A P E U R S - P O M P I E R S

A la suite d'une omission, dont nous vous demandons de nous excuser, il faut remplacer les deux dernières lignes du 4ème alinéa par le texte suivant :

"le solde de ce véhicule étant réglé par leur propre caisse d'Amicale, ce véhicule léger permettra des interventions plus rapides et plus efficaces principalement pour les accidents".

L'UNION DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

ooo

Désormais l'Assemblée Générale aura lieu en début d'année. Le Bureau de 1986 a été renouvelé en 1987 :

- Présidente : Mme Nadine Dagois
- Vice-Président : M. MARSOIN
- Secrétaire : Mme Anne-Lise CHAMBON
- Trésorier : M. Alex GRONDIN

En janvier 87, de très nombreux gagnants ont été récompensés à l'issue de la quinzaine commerciale, en particulier Monsieur et Madame CAILLE, avec un séjour de 8 jours aux Baléares.

Cette année, les futurs gagnants pourront se dépayser en faisant un voyage d'une semaine pour deux personnes en Tunisie.

Le dimanche 3 janvier, remise des lots à la Salle Pierre AUDENARD d'ALANÇON, avec l'excellent Club d'Accordéon de Saint-Pourçain. Rappelons que cet orchestre est essentiellement composé de très jeunes accordéonnistes et que chaque année, ils nous dévoilent de nouveaux morceaux.

Le Père-Noël sera aussi de la fête ce dimanche-là avec, comme d'habitude, une multitude de surprises.

Bien entendu, la galette des rois sera dégustée accompagnée de thé, café, ou champagne pour arroser les lots gagnés.

Cette année, une nouveauté : pour consoler les perdants, un tirage au sort sera effectué parmi les personnes présentes dans la salle : nous vous attendons nombreux.

Il ne faudrait pas se quitter sans penser au dîner spectacle de l'U.A.C.P.L. Pour 1988, le prochain bureau décidera ...

Malin pour celui du 2 mai 1987, malgré toutes les embûches que les membres ont rencontrées... Il faut dire que cette soirée fut très réussie avec plus de 300 personnes.

Tout a été beaucoup apprécié : dîner et spectacle.

L'U.A.C.P.L. vous souhaite une bonne et heureuse année 1988, et vous dit bonne chance pour la quinzaine commerciale du 19 décembre 1987 au 3 janvier 1988.

Nous vous donnons rendez-vous pour le dimanche 3 janvier 1988.



A.C.-P.-G.

Notre section, qui voit malheureusement ses effectifs s'amenuiser d'année en année, conserve cependant son esprit intact fondé sur la camaraderie des camps de prisonniers dont le souvenir est évoqué, toujours aussi frais, à chaque réunion.

Deux repas amicaux sont prévus à cet effet, dont la grande réunion avec tous les Anciens Combattants, le 11 novembre.

Tous les camarades se retrouvent également chaque fois que l'un d'entre eux disparaît, que ce soit chez nous ou même dans les communes voisines.

Nous entretenons aussi les meilleurs rapports avec nos camarades C.A.T.M.

Composition du Bureau

- Président : Docteur VACHON
- Vice-Président : BREGOUGNON Eugène
- Secrétaire : BONNET Alfred
- Secrétaire-adjoint : ROINOUX Marime
- Trésorier : BARBIER Jean
- Porte-drapeau : CLONET Jean-Marie
- Membres : MM. MOUNIN Henri - PINET Pierre - VIVIER Pierre.

SOUVENIR FRANCAIS

Bien représenté par son monument du cimetière, devant lequel viennent se recueillir en cortège les habitants de Broût-Vernet, lors des fêtes du 11 novembre et du 8 mai, le Souvenir Français participe également à toutes les manifestations en l'honneur des morts pour la France. Par la quête nationale du 1er novembre ainsi que par les expositions du Docteur DESTENBERG, il contribue pour une part importante aux activités départementales et nationales de l'Association. A l'issue des cérémonies du 11 novembre 1987, Monsieur le Maire a remis à Monsieur VUILLE la médaille de vermeil du Souvenir Français, à Mademoiselle JAMES, la médaille d'argent, et à Monsieur Jean CANARD, la médaille de bronze, pour les services qu'ils ont rendus à l'Association.

Bureau du comité local

- Président : Docteur VACHON
- Vice-Président : Docteur DESTENBERG
- Secrétaire-Trésorier : M. Guy PERRIN
- Secrétaire-adjointe : Mme JAMES
- Porte-drapeau d'honneur : M. VUILLE
- Porte-drapeau en exercice : M. DENIS
- Membres délégués : MM. BRUN Georges - RATINIER Jean
Melle RICHARD Martine

Il est à noter que le Docteur VACHON et le Docteur DESTENBERG avaient reçu respectivement la médaille de Vermeil et la médaille de Bronze lors du rassemblement du Souvenir Français à Vichy.

SECTION C. A. T. M.

◇ ◇ ◇

Les C.A.T.M. de BROUT-VERNET, toujours en amitié avec les Anciens Combattants de 1914-1918 et 1939-1945 et le Souvenir Français ont vu cette année, à l'occasion des manifestations du 11 novembre, leur ami Jean CANARD recevoir la médaille de bronze du Souvenir Français pour son ancienneté au sein de cette association.

★ ★ ★

SOCIÉTÉ de CHASSE



Les 64 adhérents de la Société de Chasse de Brout-Vernet disposent de 578 ha dispersés sur les divers secteurs de la Commune, pour pratiquer leur sport favori.

Cette société vit des cotisations des chasseurs et du rapport de son loto annuel.

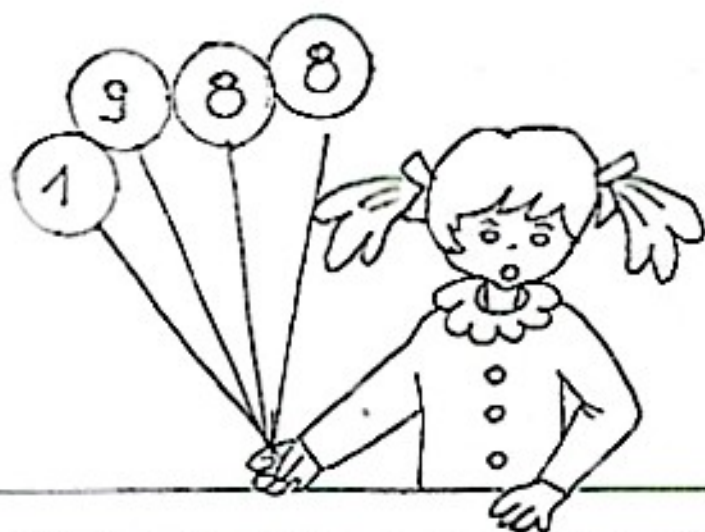
Un méchoui réunit les sociétaires, leurs épouses et leurs enfants, à la fin de chaque saison, occasion pour se rassembler tous et resserrer les liens de camaraderie entre eux.

Chaque année, un lâcher de gibier reproduction, lièvres, perdreaux, faisans et lapins permet d'entretenir le cheptel chasse.

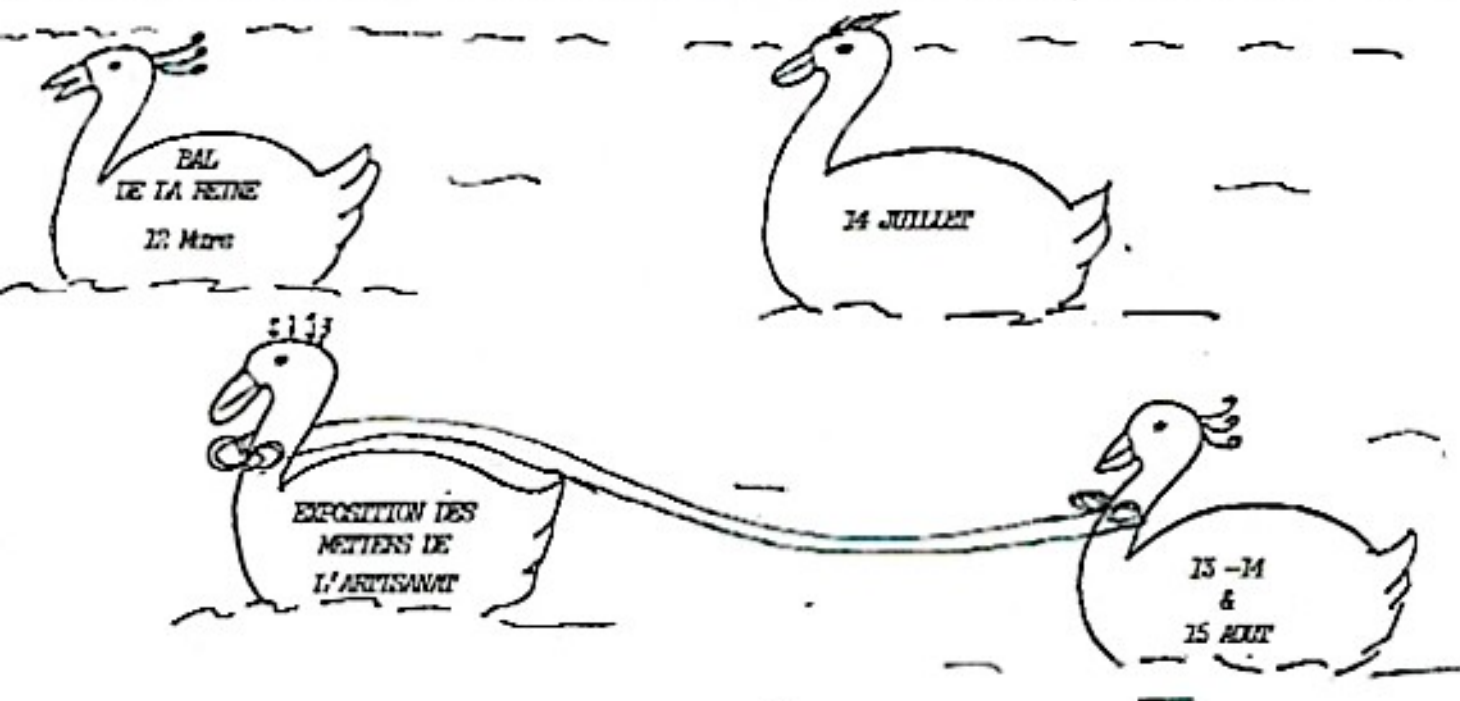
Suivant les disponibilités financières de la société, de 140 à 180 faisans de tir sont lâchés pour meubler le tableau des adhérents.

Le Président du bureau de la Société est Monsieur JAFFUEL Rémy auquel viennent se joindre les membres : Messieurs CAILLE Alain, VERNISSE Noël, PONCET Armand, COHEN Jean, MARTIN Georges, FRAGNY Bernard, VALEZ Jean Paul, VIVIER Pierre.

La bonne marche de la Société est assurée par ces deux gardes : ROINOUX Roger et QUILLERET Michel.



COMITÉ DES FÊTES



EXPOSITION DES METIERS DE L'ARTISANAT

L'exposition des métiers de l'artisanat, après sa 4ème année d'existence, connaît toujours un succès important auprès du public comme auprès des exposants.

Cette année, la date retenue coïncide avec le week-end du 15 Août et, à la dernière réunion du Comité des Fêtes il a été décidé d'essayer de lui donner davantage d'envergure en l'organisant sur trois jours : du samedi 13 au lundi 15 Août.

Cela demandera un effort plus important à chacun mais, nous comptons sur les bonnes volontés qui viendront renforcer nos rangs pour cette occasion.





CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS

-o-o-o-



- JANVIER :** 03 - remise des lots de la quinzaine commerciale
07 - galette des Rois du Club du 3ème Age
09 - concours de belote de l'Amicale Lafque
19 - goûter du Centre Social
23 ou 24 - concours de belote du Comité Paroissial
- FEBVIER :** 13 - concours de belote ou tarot du Club des Jeunes
20 - veillée masquée de l'Amicale Lafque
27 - bal des C.A.T.M. de GANNAT
- MARS :** 12 - bal de la Reine du Comité des Fêtes
20 - thé dansant de la Sté de Musique "L'Amicale"
- AVRIL :** 24 - repas du Club du 3ème Age
- MAI :** 07 - spectacle de l'U.A.C.P.I.
22 - rallye de l'Amicale Lafque
28 - bal des C.A.T.M. de MONTEIGNET/ANDELOT
- JUIN :** 11 et 12 - date réservée pour une éventuelle fête de l'Ecole
19 - fête de la Ravière
26 - voyage des C.A.T.M.
- JUILLET :** 14 - Fête Nationale
30 et 31 - tir aux pigeons des Sapeurs Pompiers
03 - concours de la Société de Boules
- AOUT :** 07 - fête d'été du Comité Paroissial
13 -14-15 - exposition des métiers de l'artisanat
20 - concours de pétanque du Club des Jeunes
- SEPTEMBRE :** 04 - méchoui des chasseurs
mi-septembre - finale du tournoi amical du Tennis-Club
24 - bal des Sapeurs Pompiers
- OCTOBRE :** 22 - bal des C.A.T.M.
- NOVEMBRE :** 06 - fête patronale
20 - repas des Anciens
26 - concours de belote de l'Amicale Lafque
- DECEMBRE :** 04 - Sainte-barbe
11 - lot de la Société de chasse
22 - bûche de Noël du Club du 3ème Age
31 - bal du B.V.S.

-*-*-*--

- Dates à fixer : - Challenge du Conseil Municipal du B.V.S.
- Challenge du Conseil Municipal de la Société de Boules
- Voyage du Club du 3ème Age
- Voyage de l'Amicale Lafque



COOPERATIVE AGRICOLE

La restructuration de la Coopération Agricole dans le Département de l'Allier et la dissolution de la C.A.B.L. ont amené le Conseil d'Administration de notre Coopérative locale à réfléchir sur son avenir. Il est apparu qu'il serait très difficile de répondre à la mission de la Coopérative : fournir des produits de qualité au meilleur prix en raison d'une part, de l'annulation du contrat de partenariat conclu avec la C.A.B.L. et d'autre part, la présence de Coopératives ayant un chiffre d'affaires plus important leur permettant d'offrir un meilleur service.

L'Assemblée Générale de la Coopérative qui s'est réunie le 10 septembre 1987 a examiné les propositions du Conseil d'Administration et a décidé la dissolution de la Coopérative locale avec cessation d'activité le 15 octobre 1987.

Parfaitement conscient de l'intérêt que présentait pour BROUT-VERNET le magasin de l'allée de la Chaume, il a été demandé à la C.L.B. (Coopérative Limagne Bourbonnaise) dont le siège est à BELLENAVES de maintenir l'ouverture de ce magasin deux matinées par semaine.

Le Directeur de cet organisme, qui exploite également le silo de BARBERIER, a accepté de prendre en charge ce magasin, à titre d'essai, pendant un an.

Ce magasin est donc ouvert chaque jeudi et samedi matin, Monsieur Thierry CHARRET en assure la permanence pour le compte de la C.L.B.

Après une année de fonctionnement le magasin restera ouvert si son activité n'est pas déficitaire. Il appartient donc à chacun de continuer, voire même d'augmenter ses achats dans ce magasin dont l'approvisionnement est assuré par la C.L.B., ce qui donne l'assurance d'avoir le meilleur service au moindre coût.



NOUVELLES BRÈVES



* Changement de Receveur aux P.T.T.

Après le départ de Monsieur et Madame LAGRUE, Monsieur Gérard CLEMENT a été nommé receveur à BRUT-VEINET, le 23 avril 1987. Originaire de MONTLUÇON, Monsieur CLEMENT, après un séjour de quatre ans et demi à VIC sur SEILLE, en Meuse, avait déjà effectué plusieurs remplacements de Monsieur COURTINAT, ancien receveur, il y a quelques années.

* Inauguration de la salle Pierre AUDEMARD d'ALANÇON

Le 27 juin dernier, en présence de Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de l'Allier, de Monsieur le Sénateur Jean CLUZEL, Président du Conseil Général, de nombreuses autorités départementales et locales, Madame Pierre AUDEMARD d'ALANÇON entourée de ses enfants dévoilait devant les enfants des écoles et la population très nombreuse, le fronton de la salle polyvalente qui, par décision du Conseil Municipal, porte désormais le nom de salle Pierre AUDEMARD d'ALANÇON.

* Repas des Anciens

Le 15 novembre à midi, Les Anciens se rassemblaient autour de la bonne table préparée par Mesdames DUCHENET et MEYNTAL. En souhaitant la bienvenue à tous les convives, Monsieur le Maire remerciait toutes les personnes qui ont bénévolement participé à la réussite de cette journée animée par les musiciens de "service" Messieurs CHAMBON Louis, NAJEAN Bruno, STELLINI Louis.

* Nomination d'un conciliateur

Monsieur Paul LAVAYSSIERE, nommé Conciliateur pour le Canton d'Escurolles par le Premier Président de la Cour d'Appel de RION, exercera ses fonctions en la Mairie de Bellerive-sur-Allier, tous les mardis de 8 h 30 à 12 h. à compter du :

MARDI 17 NOVEMBRE 1987

Son rôle consiste à faciliter, sans formalisme, gratuitement et en dehors de tout procès, la recherche de solutions amiables concernant des conflits naissant à l'occasion de la vie quotidienne (par exemple : problèmes de voisinage, de bornes, de chemins, de nuisances, rapports entre propriétaires et locataires, maléfices, etc...).

Le but n'est pas de juger mais de concilier afin de rétablir l'harmonie entre les personnes vivant dans le même milieu et cela, dans des délais très rapides.

Le Conciliateur est saisi sans formalité. Il suffit de se présenter à la permanence ou de lui écrire sans omettre de mentionner nom et adresse. Il écoute les griefs, invite les intéressés à se rendre devant lui et, en commun, une solution satisfaisante et raisonnable est recherchée ; dans ce cas, un constat d'accord est dressé, concrétisant l'entente réalisée.

100

100

100

100

100

100